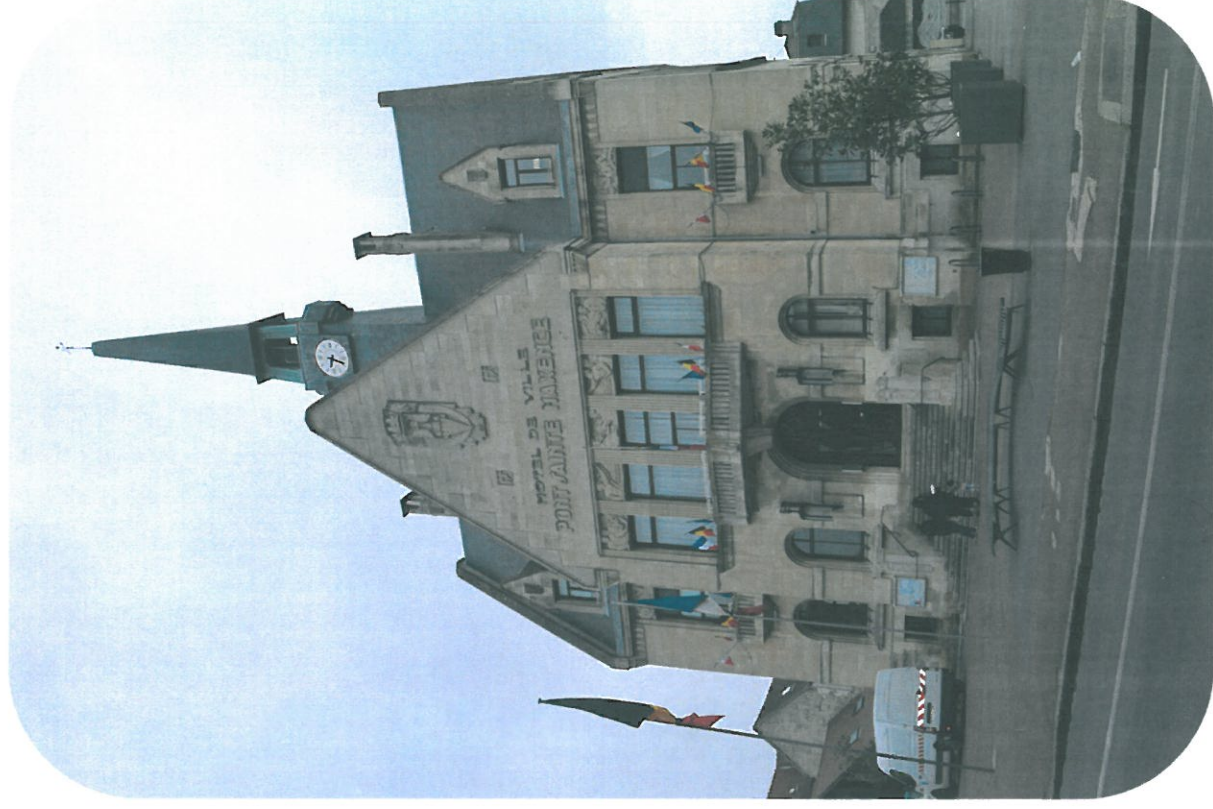
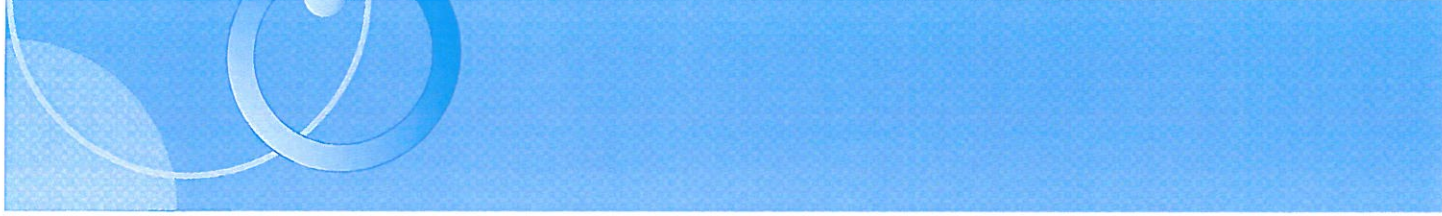




DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2018

UNE STRATÉGIE QUI PORTE SES FRUITS POUR PONT-SAINT-MAXENCE





Éléments de débat

I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits

- A - Le contexte européen, national et local
- B - Les concours de l'Etat continuent de baisser pour Pont-Sainte-Maxence
- C - Une situation financière de la ville fin 2017 très satisfaisante

II/ Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement

- A – Les dépenses de fonctionnement en baisse au bénéfice de l'autofinancement
- B - La recherche de subventions : toujours une priorité
- C - Une maîtrise de la dette pour faire face à nos grands projets
- D - Le plan pluriannuel d'investissement, d'importants travaux en perspective

Annexe

Les ratios (comparatif avec la moyenne de la strate)

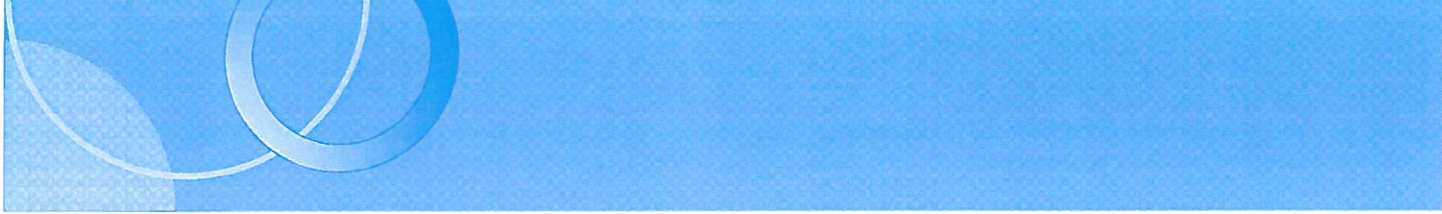


Introduction

Préalablement au vote du budget primitif, le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet de discuter des grandes orientations financières de la collectivité et d'informer sur sa situation.

Il en s'agit pas de rentrer dans le détail de chaque décision. Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, départements, communes de plus de 3 500 habitants, des EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (Art. L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L5622-3 du CGCT).

Le DOB est une phase très importante pour la collectivité. Avec ce document, les citoyens disposent de manière claire et lisible de la situation financière de la commune et des orientations qu'elle compte prendre pour l'avenir. Le conseil municipal en prendra acte lors de l'une de ses séances. Ensuite, le budget de la ville sera établi.

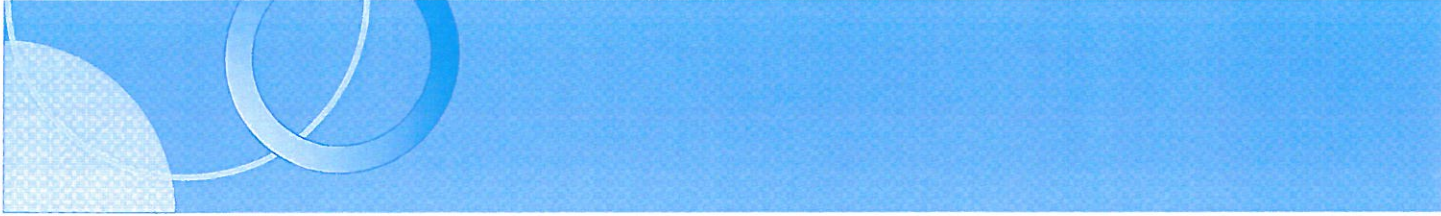


I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits

A - Le contexte européen, national et local

➤ Que retenir du PLPFP et du PLF ?

- Une nouvelle forme d'association des 340 collectivités (DRF > 60 M €) à l'effort de redressement des comptes publics 13Mds € d'excédents à dégager en 5 ans
- par la limitation de la trajectoire des dépenses réelles de fonctionnement à 1,2 % par an jusqu'en 2022... un objectif difficilement réalisable
- Un ratio de désendettement placé sous surveillance pour limiter l'endettement local
- Une réforme de la DGF enterrée et des abondements moindres pour les dotations de péréquation verticale... alors que le FPIC est désormais figé à son niveau de 2016 (1 Md€)
- Une taxe d'habitation réformée mais non supprimée et sans perspective stabilisée.



I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits

A - Le contexte européen, national et local

- Dans un contexte de consolidation de la croissance de **la zone euro** (jusqu'à 1,5 % selon les pays), deux éléments doivent appeler à la vigilance. D'une part, un retour certes progressif de l'inflation qui pourrait provoquer un ralentissement de la consommation alors que celle-ci est le principal moteur de la croissance. D'autre part, les risques géopolitiques ne sauraient être négligés comme nous le rappellent la crise catalane et le Brexit.
- Dans une telle conjoncture, la France maintient son rythme de croissance de 0,5 % par trimestre et pourrait atteindre 1,8 % en 2018 avant de décélérer en 2019. La baisse du chômage constitue toujours un des principaux enjeux, conditionnant la prudence des ménages et donc la consommation. L'autre est le redressement des finances publiques, réaffirmé dans le projet de loi de finances du nouveau gouvernement qui tentera de respecter les engagements européens en la matière.
- L'inquiétude est grande pour les collectivités territoriales dont les dotations ont été brutalement réduites durant le précédent quinquennat et pour qui la taxe d'habitation sera en partie supprimée en 2020 (80 % des ménages français) et alors que les modalités de compensation restent entièrement méconnues à ce jour.

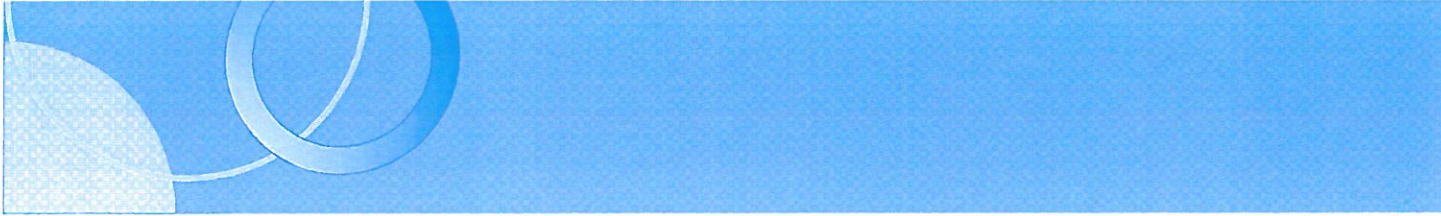
I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits



A - Le contexte européen, national et local

➤ Éléments de contexte local :

- Revenu annuel par habitant à Pont-Sainte-Maxence en 2017: 11 260,81 €
Revenu annuel par habitant en métropole en 2017: 14 438,31 €
- Part des non imposés à Pont-Sainte-Maxence en 2015 : 58,7 %
Part des non imposés dans la CCPOH en 2015 : 48,1 %
Part des non imposés dans l'Oise en 2015 : 52,1 %



I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits

A - Le contexte européen, national et local

Le gouvernement souhaite en outre changer de paradigme en remplaçant les mesures de minoration de la DGF par une nouvelle stratégie qui pèsera principalement sur les plus grosses structures. Les 340 plus grandes collectivités pourront ainsi contractualiser avec l'État. Elles devront réaliser 13 milliards d'euros d'économies pour ramener leur dette à 5,4 points du PIB en 2022 contre 8,6 points en 2017. Pour cela, elles devront baisser leurs dépenses de fonctionnement de 1,1 point de PIB (soit plus de 20 milliards d'euros d'économies sur 5 ans). L'endettement sera également placé sous surveillance avec la nouvelle règle prudentielle qui instituera à partir de 2019 un suivi spécifique du ratio de désendettement.

L'État a, par ailleurs, lancé un grand plan d'investissement dont les collectivités bénéficieraient à hauteur de 10 milliards d'euros dans les domaines de la transition écologique, de l'emploi, de l'innovation, de la compétitivité et du numérique.

- **Pour Pont-Sainte-Maxence**, l'évaluation des concours de l'État reste insatisfaisante et le choix notamment de supprimer les emplois aidés pèse lourd sur notre fonctionnement.
- Objectif 2018 de l'Etat : 200 000 emplois financés contre 310 000 en 2017

I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits



B- Les concours de l'Etat continuent de baisser pour Pont-Sainte-Maxence

1. Les dotations globalement stables

Les aides financières de l'Etat sont annoncées en légère hausse au niveau national **AD1** pour 2018. Cette augmentation va en réalité servir en grande partie à financer les compensations découlant du dégrèvement de la taxe d'habitation.

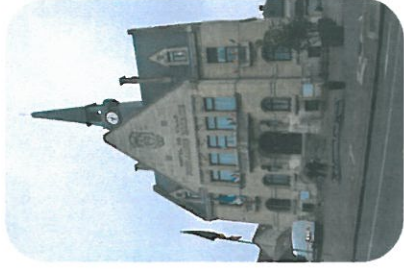
Pour Pont-Sainte-Maxence, la prospective mise en place nous permet d'envisager une stabilité de la DGF et de la DNP. Les montants alloués aux quartiers dits prioritaires

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
<u>DGF</u>	1 691 258 €	1 691 258 €
<u>DSU hors DNP</u>	<u>2017</u> 1 950 055 €	<u>2018</u> 2 019 159 €
<u>DNP</u>	287 039 €	287 039 €

La DSU augmentera de 69 000 €, soit + 3,4 %. Toutes les autres dotations sont stables, ce qui ne compense pas les pertes financières liées à la disparition des emplois aidés.

Vertical line on the left side of the page.

I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits



B - Les concours de l'Etat continuent de baisser pour Pont-Sainte-Maxence

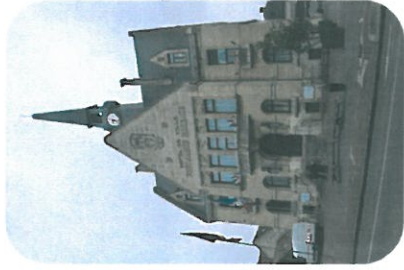
2. ...mais ne compensent pas la baisse brutale des atténuations de charges

Les atténuations de charges sont des recettes de fonctionnement inscrites au chapitre 013 du budget dont celles liées aux emplois aidés : emplois d'avenir, CAE-CUI, adultes relais...

Pour 2018, la municipalité estime la perte à 140 000 €. Cela remet directement en cause la pérennité de 3 emplois qui arriveront à leur terme cette année (sur 10 agents concernés) alors qu'ils auraient pu encore bénéficier de renouvellement. Si nombre d'emplois d'avenir et CAE ont et vont bénéficier d'une stagiairisation (6 agents cette année), voire pour certains déjà d'une titularisation, ce qui démontre bien que ces emplois sont un tremplin parce que la ville sait les valoriser, il est impossible de tous les garder.

Néanmoins, la durée initiale de ces contrats offrait le temps à ces agents contractuels de se former, de reprendre pieds avec le monde du travail et de rebondir après plusieurs années à nos côtés. Les derniers accédants à ce type d'emplois n'auront eu finalement qu'une année pour cela.

I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits



B - Les concours de l'Etat continuent de baisser pour Pont-Sainte-Maxence

3. Les subventions d'investissement de l'État : entre espoir et inquiétudes

La commune de Pont-Sainte-Maxence bénéficie, par ailleurs, comme toutes les collectivités, de fonds destinés à favoriser l'investissement local.

- Le premier est la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). L'élection d'Emmanuel MACRON en mai 2017 et l'arrivée d'un nouveau gouvernement ont généré un bouleversement. En effet, le décret du 20 juillet 2017 a supprimé 300 000 € de crédits non consommés dans le domaine de l'investissement et de la politique de la ville. Si Pont-Sainte-Maxence n'a pas été affectée par le gel des crédits politiques de la ville, ce n'est pas le cas pour la DETR puisque plusieurs projets, qui avaient fait l'objet de financements croisés, n'ont pu être retenus (aménagement des ateliers municipaux pour 68 000 €, informatisation école Adrien Bonnel pour 8 000 €, sécurisation école Françoise Dolto pour 30 267,86 €)

Cette année, nous sollicitons la DETR à hauteur de 155 000 € pour atteindre le plus haut taux possible de subvention sur nos opérations d'investissement. Le gouvernement prévoit une stabilité des fonds alloués à la DETR. A ce jour, les commissions ne se sont toujours pas réunies et nous n'avons pas de visibilité sur ce qui sera réellement financé. Cela n'empêche pas le démarrage des chantiers puisque l'État accuse réception des dossiers et autorise le commencement des travaux de manière anticipée.

I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits



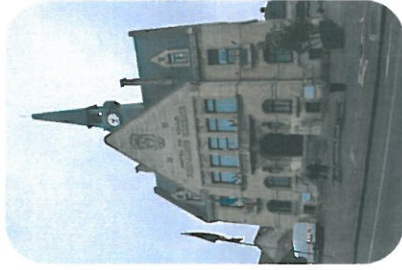
B - Les concours de l'Etat continuent de baisser pour Pont-Sainte-Maxence

3. Les subventions d'investissement de l'État : entre espoir et inquiétudes

- Par le passé, nous avons pu également bénéficier du **fonds de soutien à l'investissement local**, par exemple sur le chantier de l'hôtel de ville. Celui-ci a fait l'objet d'une restructuration et se voit réduit de 18 % par rapport à la loi de finance 2017. Par ailleurs, 50 millions d'euros de cette enveloppe seront réservés aux collectivités importantes qui auront contractualisé avec l'Etat. Cette somme se substituera à la réserve parlementaire disparue.
- Pour Pont-Sainte-Maxence, nous ne savons pas si certains de nos grands projets pourront bénéficier de ce fonds. En 2018, aucun programme ne semble s'inscrire dans ce cadre.

I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits

B - Les concours de l'Etat continuent de baisser pour Pont-Sainte-Maxence



3. Les subventions d'investissement de l'État : entre espoir et inquiétudes

- **ANRU / La politique de la ville** : nous avons signé le 30 juin 2016 un protocole de préfiguration du futur projet de rénovation d'intérêt régional (PRIR) du quartier des Terriers. Celui-ci a permis de conduire pendant 18 mois des études de faisabilité pour un coût de 228 750 € HT (cofinancées par l'ANRU). Nous entrons dans la phase de rédaction et de négociation de la convention financière qui nous liera avec l'ANRU et les autres financeurs. La réalisation et la durée des projets seront ainsi déterminées. Plusieurs millions d'euros sont en jeu. Nous serons fixés en avril ou mai 2018 selon le calendrier annoncé par le sous-préfet de l'arrondissement de Senlis. La réalisation du projet est naturellement strictement conditionnée à l'obtention des aides de l'Etat.
- **FNADT** : Nous candidatoons au titre du fonds national d'aménagement du territoire pour compléter par des crédits de droit commun pour les Terriers. Cette année, nous demanderons 1,2 million d'euros au titre de ce fonds pour la rue de Felgueiras. L'année suivante, nous solliciterons à nouveau le FNADT pour financer la relocalisation dans des locaux plus adaptés de la mairie, maison de quartier, la salle à usage associatif (LCR des Terriers) et la rénovation de la piscine. Le programme de cette opération est en cours de finalisation dans le cadre du PRIR des Terriers.



I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits



C - Une situation financière de la ville fin 2017 très satisfaisante

1. Le fonctionnement

➤ Les dépenses de fonctionnement globalement en baisse à partir de 2017

Année	Chapitre 11		Chapitre 12	
	BP	BR	BP	BR
2014	2 799 494	2 715 737	6 285 932	6 140 710
2015	3 009 466	2 765 546	6 529 807	6 380 314
2016	2 888 519	2 769 162	6 783 495	6 755 984
2017	2 827 962	2 574 482	6 580 793	6 347 366
2018	2 750 000	?	6 450 000	?

Les dépenses de fonctionnement évoluent de manière très satisfaisante. Les services municipaux mesurent l'utilité de chaque euro dépensé.

Le pic de 2016 s'explique en grande partie par la mise en place des nouveaux accueils périscolaires qui avaient bouleversé notre organisation et dégradé nos dépenses. Depuis une nouvelle baisse s'est amorcée.

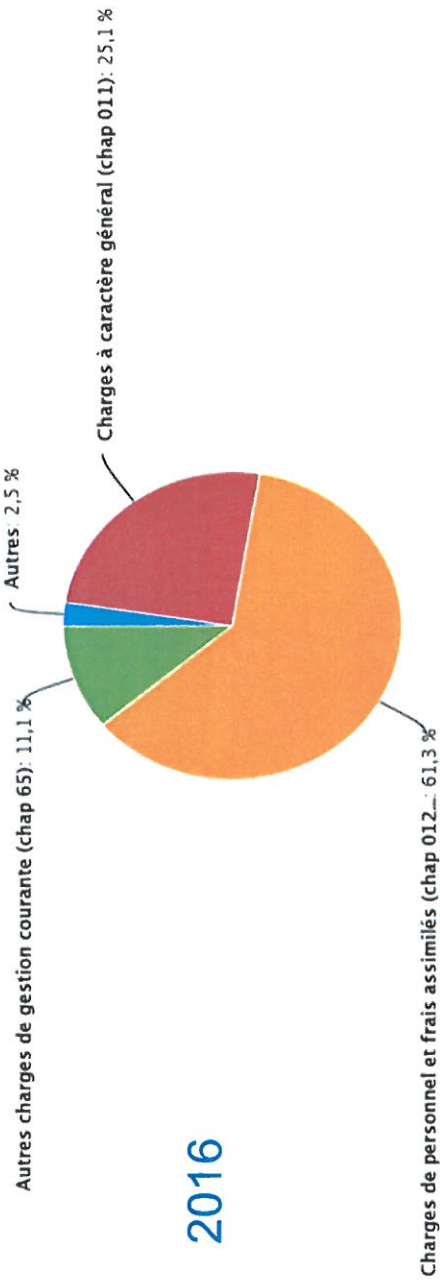


■ Charges de personnel et frais assimilés (chap 012) ■ Charges à caractère général (chap 011) ■ Autres charges de gestion courante (chap 65)
 ■ Atténuation de produit (chap 014)

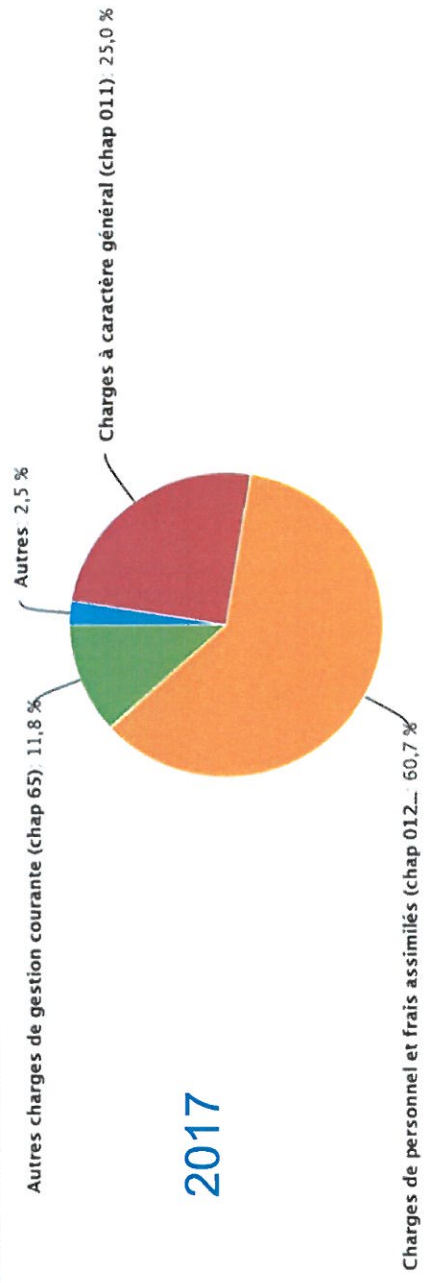


Charge de personnel par rapport aux DRF

Depenses de fonctionnement



Depenses de fonctionnement





I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits



C - Une situation financière de la ville fin 2017 très satisfaisante

1. Le fonctionnement

➤ Les recettes de fonctionnement

Hormis les dotations et les atténuations de charges, plusieurs autres recettes ont un poids important sur notre fonctionnement :

- **les produits de service** (cantine, piscine, location de salles...) : les tarifs n'augmenteront pas cette année.

- **la fiscalité** : la taxe d'habitation (qui sera a priori complètement compensée), la taxe foncière bâti et la taxe foncière non bâti. Comme en 2015, 2016 et 2017, la municipalité s'est engagée à maintenir les taux pour l'année 2018. Les produits de fiscalité représentent près de 7 millions d'euros, soit 54 % de nos recettes de fonctionnement.

Dans le même chapitre, on retrouve les allocations de compensation versées par l'intercommunalité. A noter que cette année, nous devons régulariser le transfert de l'office de tourisme quand le rapport de la CLECT sera définitivement adopté. Pour mémoire -107 000 € / an alors que la prévision initiale était de -158 317€, ce qui signe la qualité des arguments que nous avons avancés.

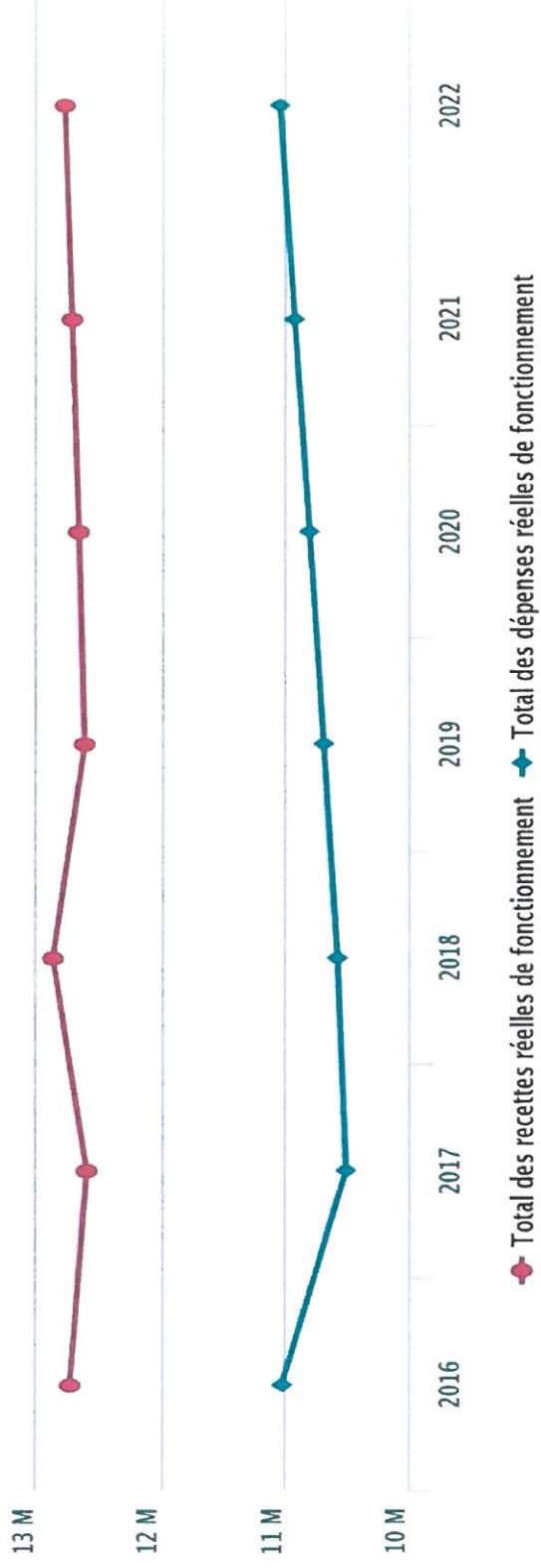


I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits

C - Une situation financière de la ville fin 2017 très satisfaisante

1. Le fonctionnement

➤ Pas de risque d'effet ciseau à court et moyen termes :



On observe néanmoins, malgré la problématique des recettes, que l'évolution du fonctionnement est maîtrisée. Cela est confirmé par la situation des épargnes et de l'autofinancement.



I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits



C - Une situation financière de la ville fin 2017 très satisfaisante

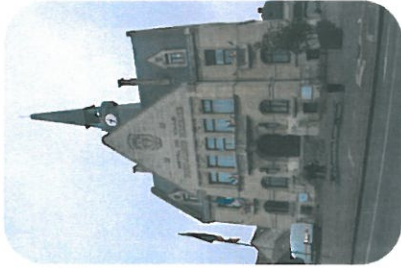
1. Le fonctionnement

➤ Taux communaux fixés par délibération

	2015	2016	2017	Prévision 2018
Taux taxe d'habitation	18,18%	18,18%	18,18%	18,18%
Taux taxe foncière sur le bâti	21,21%	21,21%	21,21%	21,21%
Taux taxe foncière sur le non bâti	91,56%	91,56%	91,56%	91,56%

➤ Récapitulatif des recettes de fonctionnement entre 2015 et 2017

	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017 (non définitif)	BP 2018 (non définitif)
Atténuations de charges	392 346 €	369 884 €	286 729 €	170 000 €
Produits de service	649 059 €	644 465 €	632 314 €	632 000 €
Fiscalité	6 628 108 €	6 801 495 €	6 997 274 €	6 997 274 €
Dotations et participations	4 482 854 €	4 617 831 €	4 508 553 €	4 577 553 €

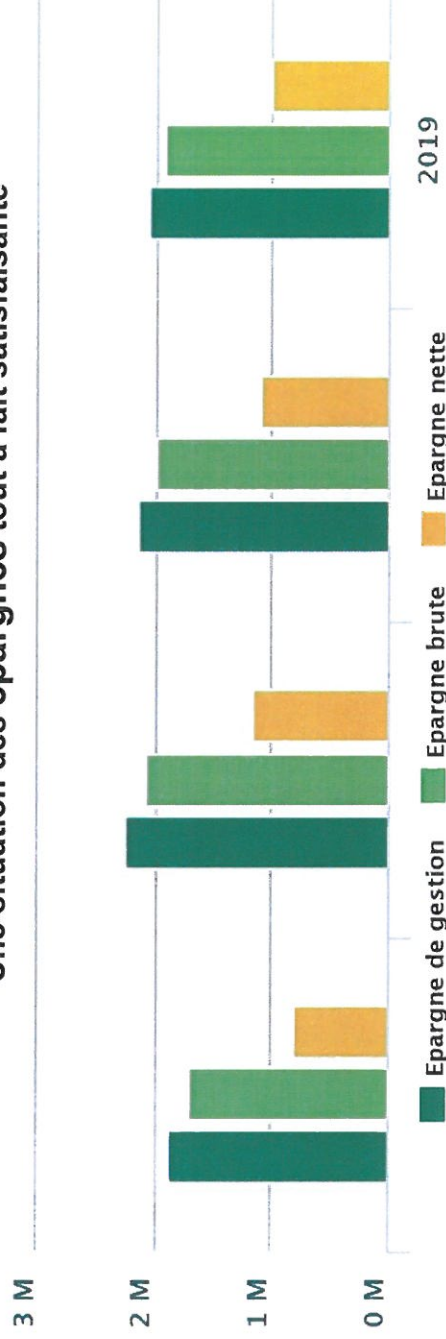


I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits

C - Une situation financière de la ville fin 2017 très satisfaisante

2 . Les épargnes

Une situation des épargnes tout à fait satisfaisante



Définitions

Epargne brute = C'est l'écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'excédent, appelé aussi autofinancement brut, finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette. La part des cessions d'immobilisations est retirée car il s'agit d'une recette exceptionnelle.

Epargne de gestion = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

Epargne nette = Epargne brute ôté du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée.



I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits



C - Une situation financière de la ville fin 2017 très satisfaisante

2. Les épargnes

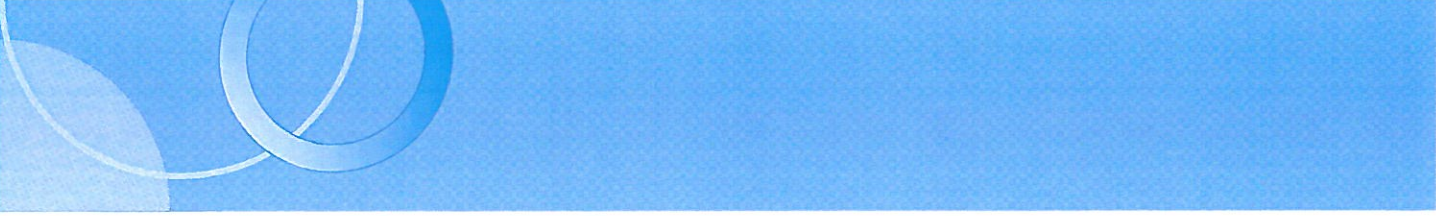
L'épargne de gestion de Pont-Sainte-Maxence est en moyenne de 16 % ces dernières années. Pour l'épargne brute, nous sommes à 14 % et pour l'épargne nette à 7 % (au-dessus de la moyenne des communes pour les deux derniers). Leur grande stabilité est remarquable et rare dans le contexte financier des collectivités d'aujourd'hui.

Cette situation a pour conséquence un résultat de clôture (qui détermine la capacité d'autofinancement de la collectivité), autour de 10 % du budget de fonctionnement.

Comparaison de l'épargne nette par rapport à la moyenne de l'échantillon

7,2 % pour Pont-Sainte-Maxence

5,6 % pour la moyenne



I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits



C - Une situation financière de la ville fin 2017 très satisfaisante

3 . L'état de trésorerie

En 2015 et 2016, il aura fallu absorber l'investissement lié au gymnase La Salamandre. Si nous avons eu besoin d'une ligne de trésorerie en 2016, cela n'a pas été le cas en 2017. La stratégie de reconsolidation porte ses fruits et l'état de trésorerie évolue tout à fait positivement.

Etat de trésorerie au 31/12/2017 : 1 205 361,65 €.

Fond de roulement : 979 000 € en début d'exercice 2017. Il sera d'environ 1,4 million d'€ en fin d'exercice 2017



I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits



C - Une situation financière de la ville fin 2017 très satisfaisante

3 . L'état de trésorerie

Evolution mensuelle de trésorerie depuis 2015 :

	2015	2016	2017
janvier	4 213 605,66 €	866 876,53 €	538 855,01 €
février	2 658 196,38 €	859 018,72 €	698 257,82 €
mars	2 203 145,62 €	932 465,65 €	676 023,43 €
avril	701 368,20 €	401 017,00 €	617 220,32 €
mai	563 512,90 €	229 434,47 €	427 013,43 €
juin	2 286 625,23 €	2 049 707,68 €	857 330,66 €
juillet	2 384 643,24 €	2 897 552,39 €	642 385,30 €
août	2 137 428,94 €	2 862 839,98 €	679 931,28 €
septembre	2 045 200,75 €	2 694 749,20 €	997 500,21 €
octobre	1 387 969,67 €	2 110 776,49 €	622 182,03 €
novembre	683 196,82 €	1 834 492,82 €	691 232,43 €
décembre	235 620,49 €	885 655,41 €	1 205 361,65 €

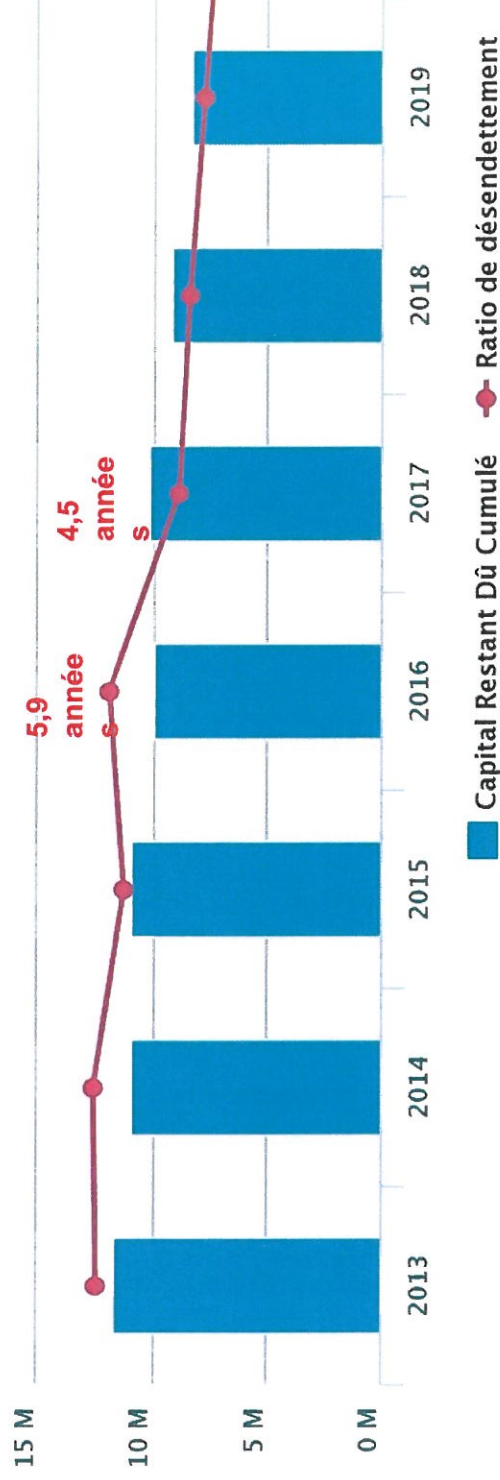


I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits



C - Une situation financière de la ville fin 2017 très satisfaisante

4. L'encours de la dette



La ville n'a pas souscrit de nouvel emprunt en 2017, ce qui est assez remarquable. Elle trouve dans ses moyens propres les leviers de ses investissements et donc de son développement. Elle s'est donc désendettée de près d'1 million d'euros. Cet état de la dette nous permet d'envisager l'avenir et les chantiers de grande ampleur. La maîtrise de la dette fut et restera un objectif central.

Notre ratio de désendettement a diminué. Il est de **4,5 années** alors que la limite dangereuse est située à 12 années.

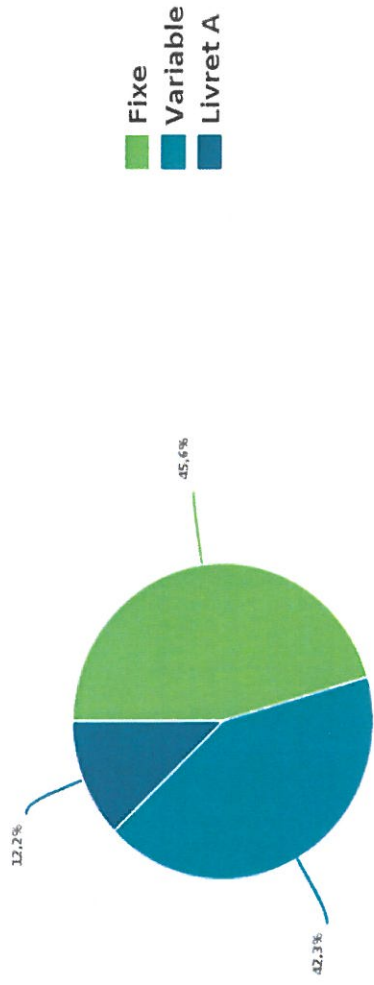
Ratio 2016 : **5,9 années** (voir tableau)



I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits

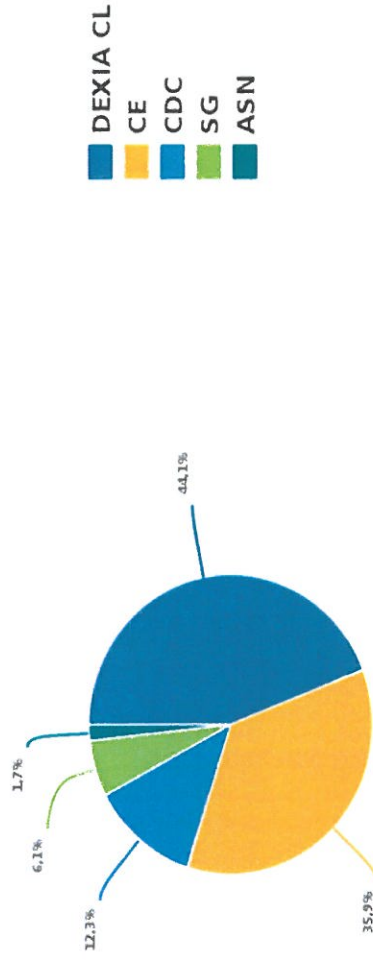
Caractéristiques de la dette

Dette par type de risque



© Finance Active

Dette par prêteur



© Finance Active

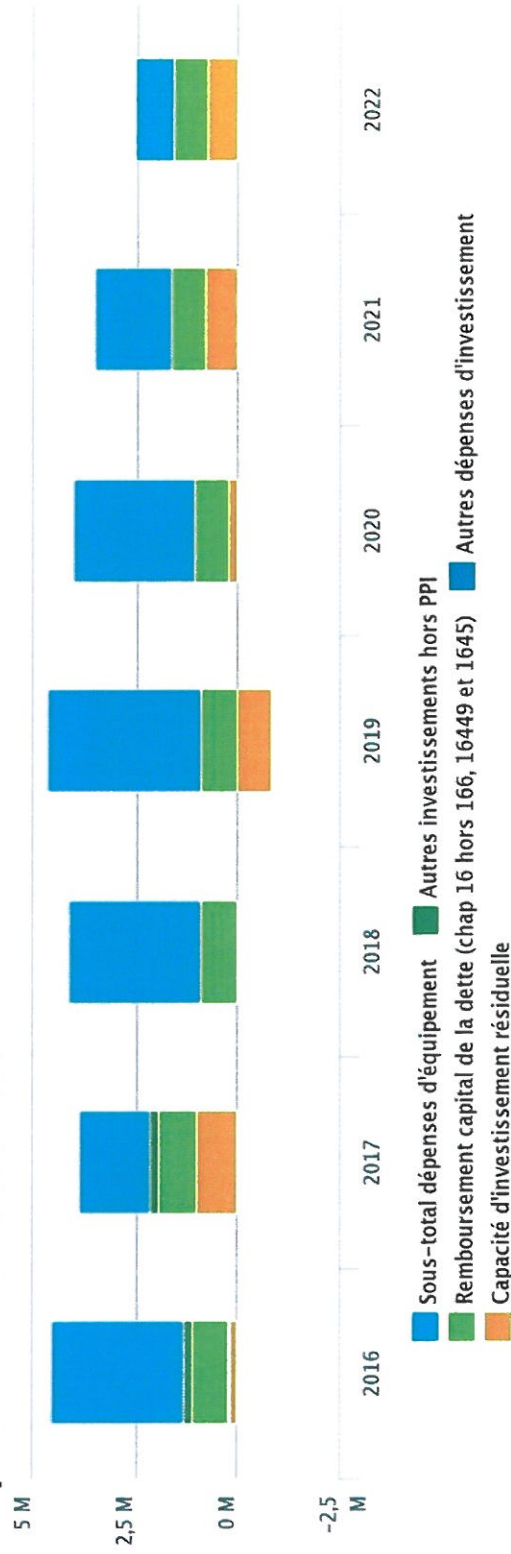


I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits

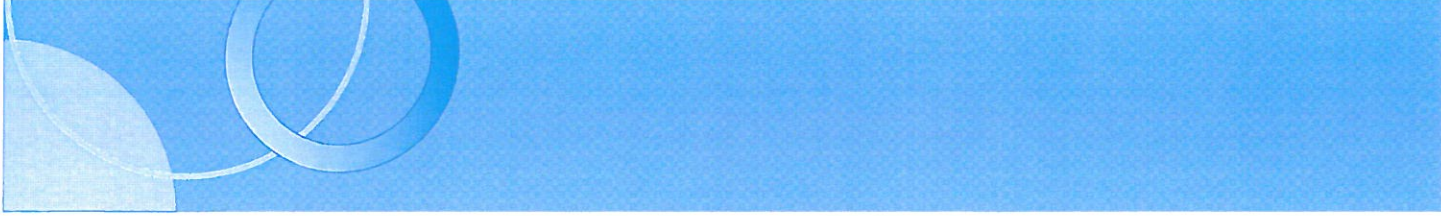
C - Une situation financière de la ville fin 2017 très satisfaisante

5. L'investissement

Dépenses d'investissement



On constate que, dans un contexte de désendettement et de consolidation de la trésorerie, la ville maintient un rythme d'investissement très soutenu en faveur principalement du cadre de vie de la population.



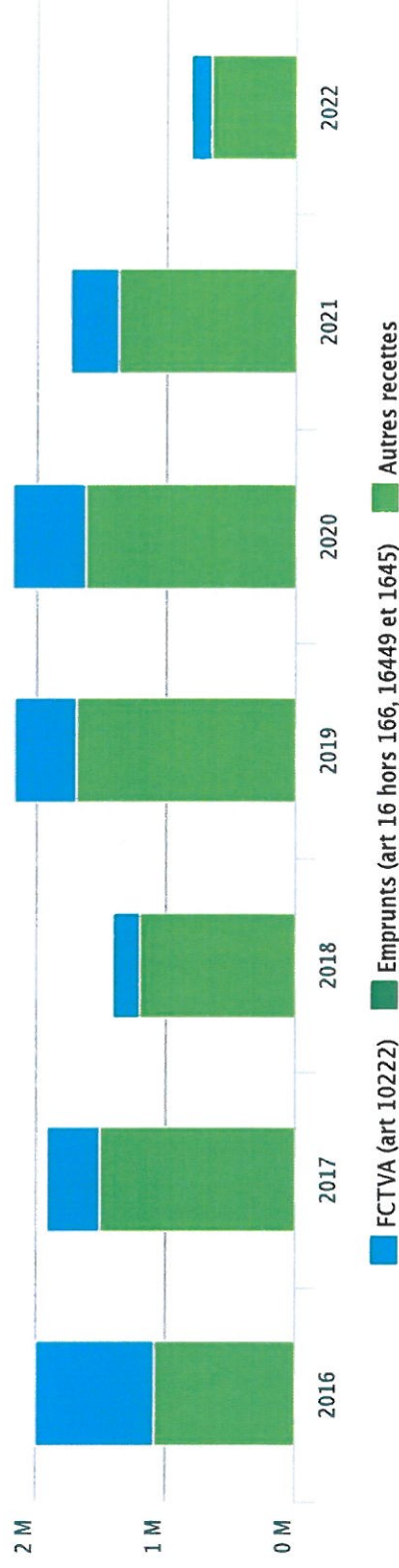
I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits

C - Une situation financière de la ville fin 2017 très satisfaisante

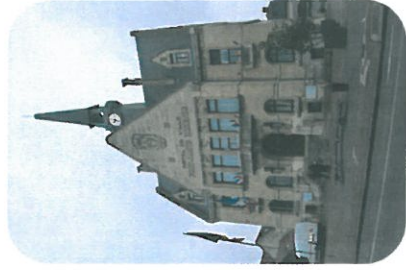
5 . L'investissement

Recettes d'investissement

3 M



Les recettes d'investissement dépendent fortement des subventions. Pour faire face aux grands projets qui nous attendent, nous verrons que l'emprunt va devenir un outil incontournable.



I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits

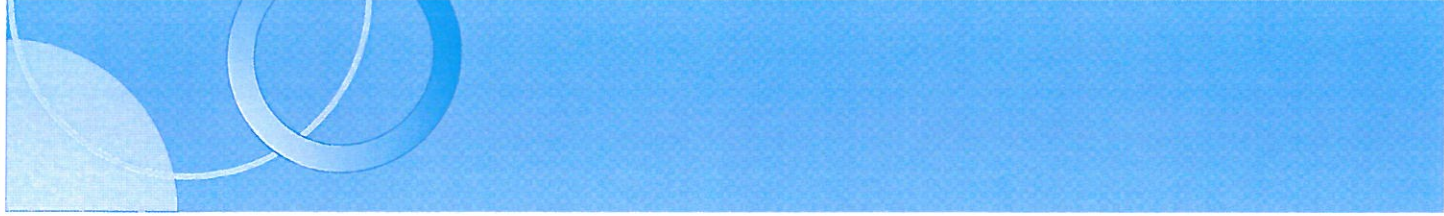
C - Une situation financière de la ville fin 2017 très satisfaisante

5 . L'investissement

Le financement de l'investissement :

	perçu en 2017	Prévisionnel à percevoir 2018	Nouvelles demandes
Etat	79 270 €	90 000 €	152 146 €
Inspection académique (informatisation des écoles)	/	24 000 €	/
FIPD	86 901 €	20 235 €	/
Département	174 320 €	860 783 €	77 090 €
Région	124 993 €	20 000 €	25 000 €
PNR	32 521 €	/	/
Agence de l'eau	186 183 €	36 640 €	/

A NOTER : dans les nouvelles demandes, d'autres subventions seront sollicitées au titre de programmes comme le skatepark, la place du château Richard ou l'hôtel de ville.



I/ Une stratégie financière qui porte ses fruits

C - Une situation financière de la ville fin 2017 très satisfaisante

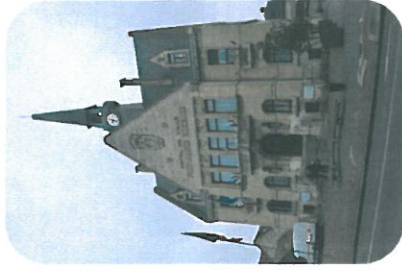
5. L'investissement

D'autres lignes de recettes en investissement sont à observer :

	2015	2016	2017
FCTVA	598 128 €	858 248 €	498 962 €
Taxe d'aménagement	101 398 €	99 118 €	87 985 €
Produits des amendes de police	65 428 €	76 722 €	80 060 €
Excédent de fonctionnement reporté	978 584 €	1 000 000 €	1 000 000 €

Ces recettes sont globalement fluctuantes et impactées par la conjoncture. On note cependant une évolution régulière et positive des produits d'amendes de police.

II / Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement



A - Le fonctionnement en baisse au bénéfice de l'autofinancement

Le budget prévisionnel en cours de préparation est fondé sur une baisse de 2 % des dépenses de fonctionnement par rapport au budget prévisionnel 2017. Notre objectif est de sacrifier *in fine* la capacité d'autofinancement la plus élevée possible de manière à favoriser l'investissement.

D'importants chantiers s'engageront en 2018 jusqu'à la fin du mandat. L'anticipation est une préoccupation permanente pour la municipalité.

Néanmoins, il est important de noter que les économies ne sont jamais faites au détriment de la qualité du service rendu. A titre d'exemple, les enveloppes dédiées aux associations sont préservées depuis plusieurs années ; ce qui n'est pas le cas sur d'autres territoires où les associations ont dû participer à l'effort.

II / Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement

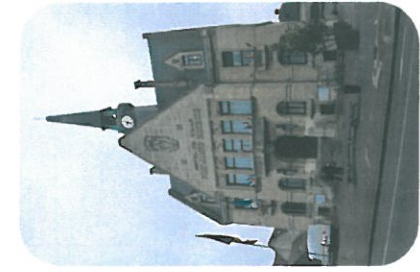


A - Le fonctionnement en baisse au bénéfice de l'autofinancement

1. *La masse salariale*

Une importante part du chapitre 12 correspondant aux salaires et aux charges est incompressible. Néanmoins, différents leviers nous permettent de contenir les augmentations, voire de proposer des baisses :

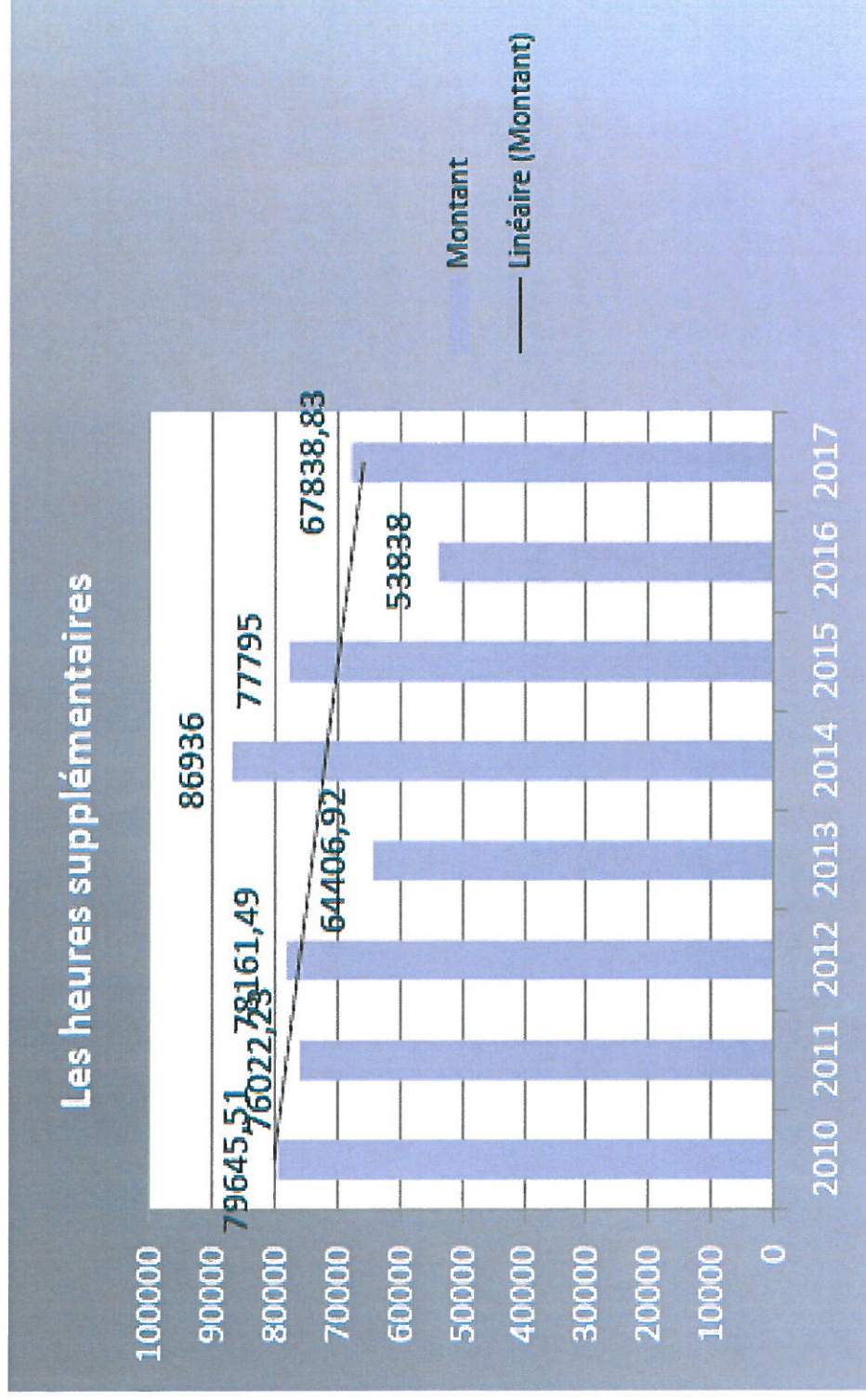
- Une étude a été mise en place depuis 2 ans sur **les heures supplémentaires** : optimisation lors d'événements, déclenchements abusifs de l'agent d'astreinte (oublis d'alarmes, non respect des procédures dans les écoles...). Ce contrôle de gestion par les services nous a permis de les réduire de manière substantielle. A noter que les échéances électorales de 2017 impactent fortement le volume d'heures annuelles.



II / Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement

A - Le fonctionnement en baisse au bénéfice de l'autofinancement

1. La masse salariale



II / Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement



A - Le fonctionnement en baisse au bénéfice de l'autofinancement

1. La masse salariale

- L'**augmentation programmée de la CSG** pour 2018 pèsera sur le pouvoir d'achat de nos agents qui verront leur salaire net diminuer.
- Le **modernisation de l'action publique locale** est un autre levier qui nous permettra à terme d'optimiser les besoins humains : par la mise en place d'un accueil central en mairie, par la mutualisation de l'accueil du CCAS et de la RPA, par la mise en place du paiement en ligne, par le paiement par carte bleue...
- Le **bien-être au travail** : la ville réalise une enquête qualité de vie au travail en faisant appel à un prestataire spécialisé (Prémanys). Celui-ci a une double vocation : intégrer les risques psychosociaux dans notre document unique et proposer des actions concrètes pour améliorer le bien-être au travail. Cette démarche devrait avoir des répercussions positives à la fois sur les absences pour maladie et sur les accidents du travail.
- Le **stabilisation dans l'emploi des contractuels** : même si nous ne pouvons garder tout le monde, un certain nombre d'emplois aidés font l'objet, à l'issue de la période limitée du contrat, d'une stagiairisation et d'une titularisation. Cela a bien sûr un coût pour la collectivité. 6 personnes sont concernées cette année.



II / Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement

A - Le fonctionnement en baisse au bénéfice de l'autofinancement

1. La masse salariale

Evolution du nombre d'agents :

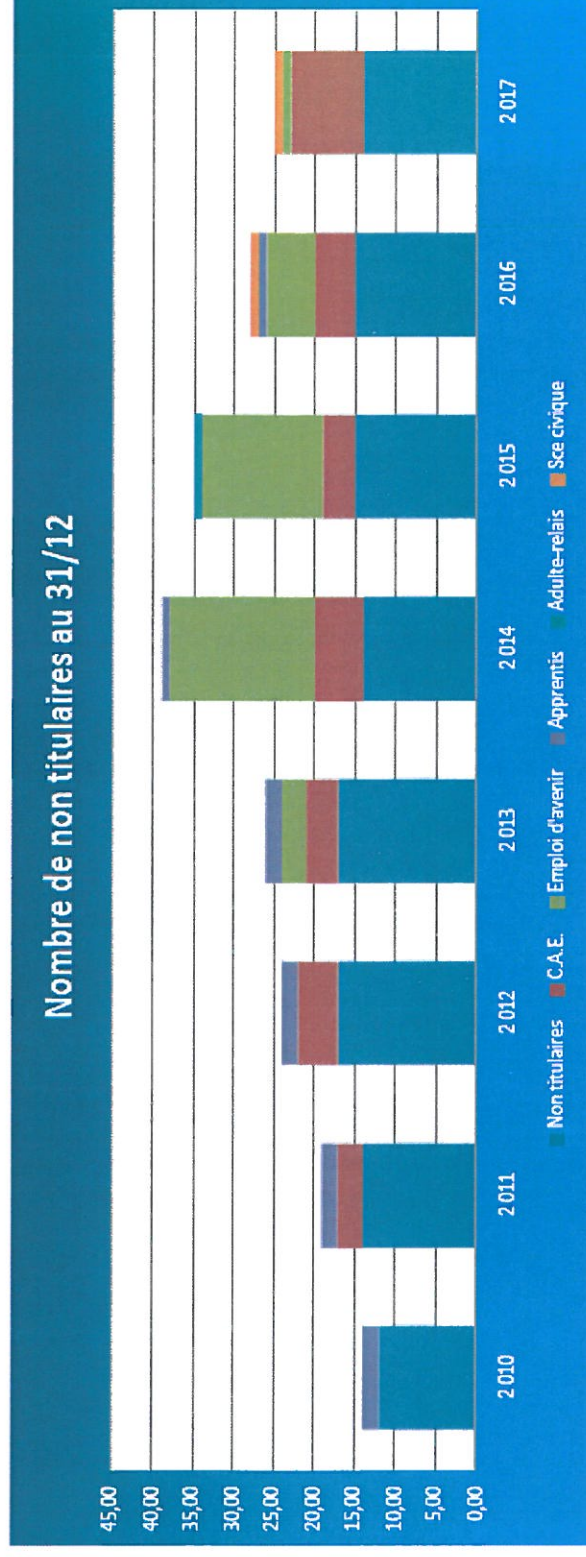
En 2014, la ville comptait 184 agents. En 2017, ils sont 162.

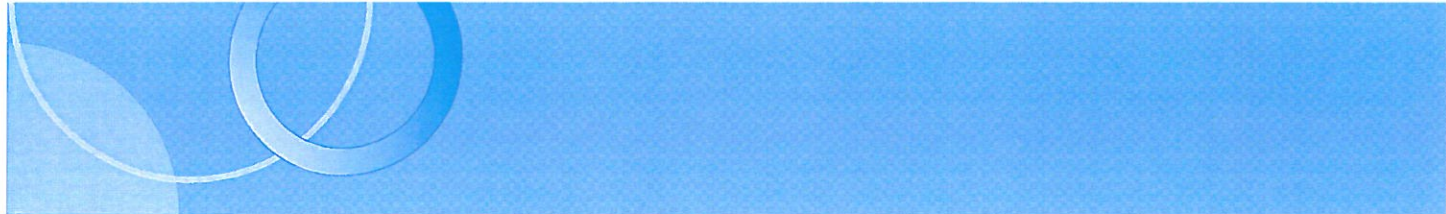
Les non titulaires au 31/12/ 2016 : 28. Au 31/12/2017: 25.

dont: 14 CDD, 9 CAE, 1 emploi d'avenir, 1 service civique

Les titulaires en 2014 étaient 146.

En 2017, ils étaient 137.



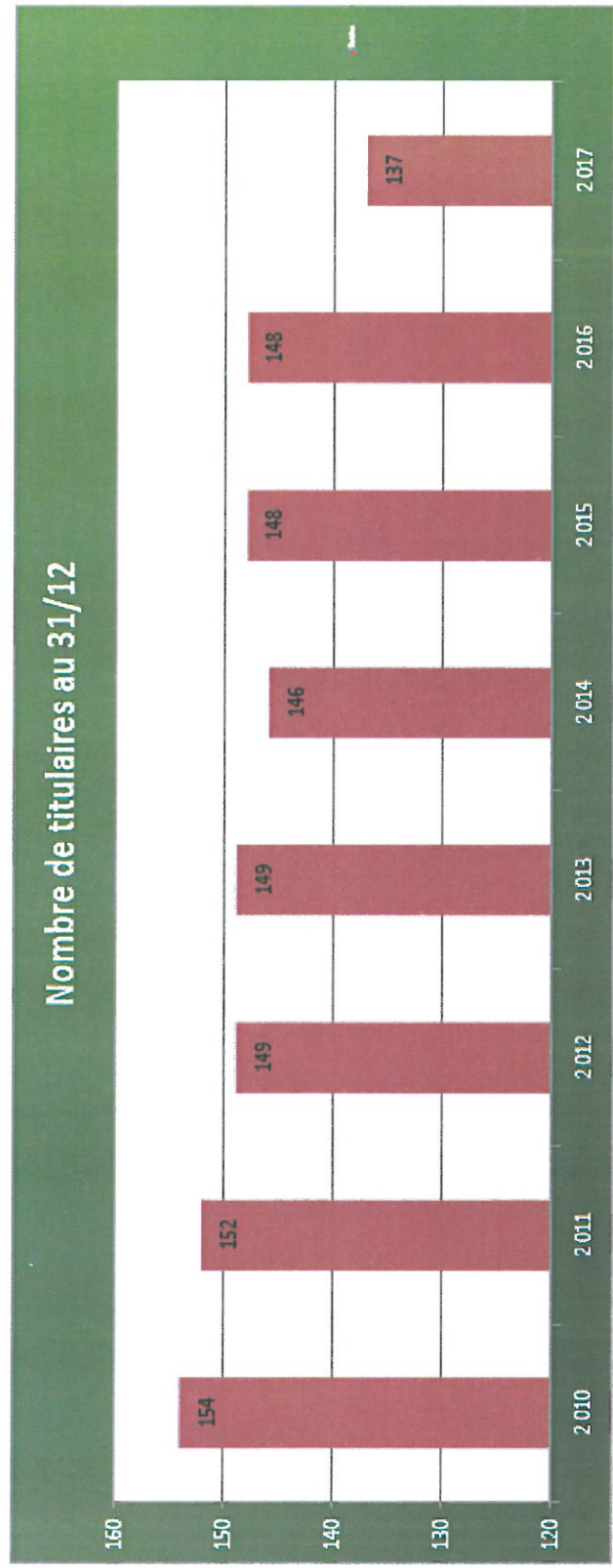


II / Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement

A - Le fonctionnement en baisse au bénéfice de l'autofinancement

1. La masse salariale

Evolution du nombre d'agents titulaires :



II / Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement



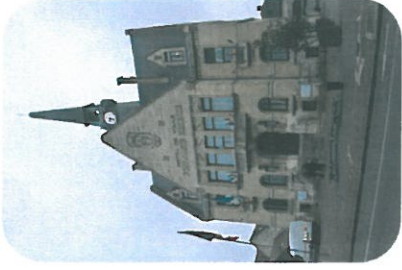
A - Le fonctionnement en baisse au bénéfice de l'autofinancement

2. Le fonctionnement général

Une bonne partie des dépenses à caractère général est incompressible à court terme, comme celles liées aux consommations d'électricité, de chauffage et d'eau. Nous mettons, cependant, en œuvre un certain nombre de mesures qui nous permettent de réaliser des économies à court et long termes .

- **Le contrôle des consommations des bâtiments municipaux** : d'importants travaux sont effectués chaque année dans nos bâtiments et impactent positivement leurs consommations énergétiques, même si c'est difficilement mesurable sur le plan budgétaire à cause de la hausse des prix. Ces dépenses conditionnent ainsi l'évaluation des frais de scolarisation par année d'un enfant., mais également ce que nous dépensons pour accueillir le périscolaire dans les locaux scolaires. Les conventions seront à ce titre renégociées afin de faire participer la CCPOH pour cette occupation.
- **L'évolution des effectifs scolaires** : Oise-les-Vallées conduit actuellement pour nous une étude sur l'évolution des effectifs scolaires. Parallèlement, les services étudient les évolutions d'inscription en restauration. Cela amènera la municipalité à anticiper les problématiques de fonctionnement que pourraient rencontrer certains groupes scolaires à moyen ou long terme pour mieux optimiser. Le développement des programmes immobiliers nous apparaît comme une chance pour maintenir le niveau de nos infrastructures.

II / Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement



A - Le fonctionnement en baisse au bénéfice de l'autofinancement

2. Le fonctionnement général

- **Optimisation des dépenses de fonctionnement des services** : les lignes de dépenses concernant les fournitures administratives, les petits équipements, les vêtements de travail... ont fait l'objet d'importantes baisses ces dernières années. Au lieu d'affecter une dotation par service ou agent sans en contrôler l'usage, il est demandé aux directeurs d'évaluer leurs besoins à l'avance et le strict nécessaire est acheté.
- **Les événements** : une enveloppe plafonnée annuellement à 65 000 € sera dédiée au service. Une stratégie de regroupement d'événements permet également d'optimiser les heures supplémentaires et de concentrer les moyens pour organiser des manifestations utiles et plus importantes.
- **La renégociation des contrats** : la recentralisation des achats, avec l'appui des services techniques, permet de grouper les commandes et de négocier les prix à la baisse. A titre d'exemple, nous avons changé de prestataire pour le chauffage cette année et, non seulement les consommations diminuent, mais les prix également.



II / Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement

B – La recherche de subventions : toujours une priorité

Comme nous l'avons déjà expliqué dans la première partie, la recherche de subventions reste une priorité et plusieurs opérations importantes vont faire l'objet d'un plan de financement très ambitieux.

Les investissements structurants pour la commune sont étroitement liés aux subventions.



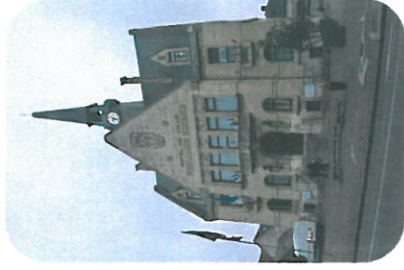
II / Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement

B - La recherche de subventions : toujours une priorité

1. Le projet de rénovation d'intérêt régional (PRIR) des Terriers

- Le désenclavement du quartier par la création de la rue de Felgueiras, la rénovation de la piscine municipale, le transfert dans des locaux plus adaptés de la mairie, et maison de quartier, du LCR, le traitement de la place des Tilleuls, la requalification de la zone commerciale, la réhabilitation du patrimoine Forêt Maxence de l'OPAC de l'Oise, du patrimoine OSICA, la création d'équipements publics (aire de jeux, parc, city stade...), Le traitement des espaces commerciaux, la rénovation des espaces publics et notamment la question du stationnement et des modes de circulation sont les grands enjeux du projet de rénovation des Terriers pour plusieurs dizaines de millions d'euros (répartis entre différents maîtres d'ouvrage et sur dix ans durée du contrat établi entre la ville et l'Etat).
- La convention financière nous liant à l'ANRU et aux différents partenaires devrait être finalisée en mars/avril 2018.
- Les principaux financeurs (hors maîtres d'ouvrage) du projet seront : l'État (ANRU et/ou FNADT), la Région et le Département. La Caisse des dépôts et consignations est aussi signataire et proposera notamment des offres de prêts spécifiques à la rénovation urbaine.

II / Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement



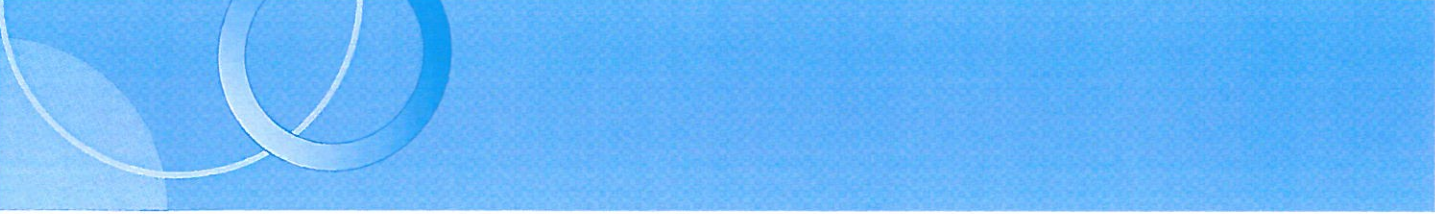
B – La recherche de subventions : toujours une priorité

2. L'aménagement de l'hôtel de ville

Ce chantier prévoit déjà une participation de l'État au titre du fonds de soutien à l'investissement local à hauteur de 60 000 €.

Le Département nous a, entre autre, notifié une première subvention de 227 000 € correspondant au taux maximum sur la base de l'enveloppe initiale. Les études de structure du bâtiment réalisées par la maîtrise d'œuvre révèlent que les fondations sont instables et ne supporteraient pas la création d'un ascenseur. Certains planchers ne répondent pas non plus aux normes incendies et doivent être entièrement repris. Le projet se chiffre désormais à 1 400 000 € HT.

Le Département s'est engagé à nous soutenir de nouveau dans cette situation et nous présenterons une nouvelle demande de subvention sur la base des travaux non prévus dans la première mouture.



II / Un contexte favorable à la réalisation

de grands projets d'investissement



B - La recherche de subventions : toujours une priorité

3. L'aménagement d'un parc urbain place du château Richard

Un architecte urbaniste a été missionné pour réaliser une esquisse de parc urbain en lieu et place de l'ancien gymnase Léo Lagrange ainsi que ses abords.

Le chiffrage des travaux est en cours. Le Département et la Région seront sollicités pour le financement de cette opération de requalification du quartier.

4. L'aménagement du carrefour Jeanlin

La maîtrise d'oeuvre sera lancée cette année pour créer un giratoire avec le soutien du Département. Dans l'attente, la municipalité travaille à la maîtrise foncière des espaces nécessaires à la réalisation de cet aménagement, ce qui, en lien avec le quartier de la gare, devra bénéficier du soutien financier de la CCPOH.



II / Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement

B - La recherche de subventions : toujours une priorité

5. L'aménagement de la place Gérard Palteau

L'enfouissement des réseaux, en lien avec le SE 60 pour une somme de 200 000 €, démarrera cette année.

Dans l'attente, les services étudient les aménagements à effectuer en lien et dans la continuité des travaux de VRD réalisés, d'une part côté gymnase La Salamandre, et d'autre part rue du Professeur Ramon. Ce projet pourra bénéficier du soutien en 2019 du Département et de l'État.



II / Un contexte favorable à la réalisation de grands projets d'investissement



C - Une maîtrise de la dette pour faire face à ses grands projets

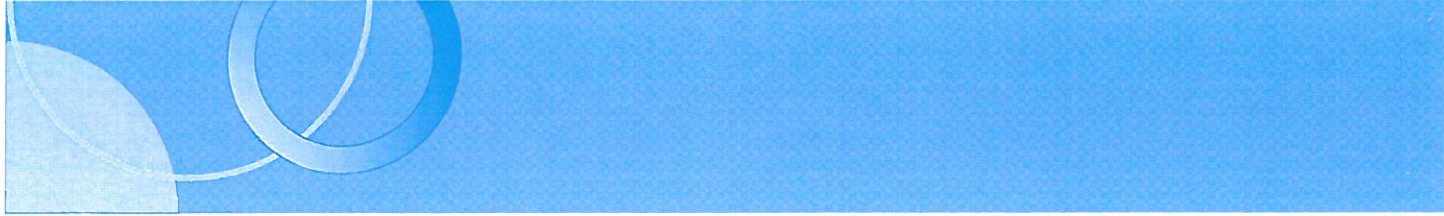
Comme indiqué, la stratégie de gestion de la dette mise en place ces deux dernières années permet d'envisager très sereinement l'avenir. Nos partenaires bancaires ont une très bonne perception de notre stratégie financière et répondent présents dès qu'un besoin se fait sentir.

Le contexte bancaire national est, par ailleurs, toujours très favorable avec des taux encore historiquement bas. Ce levier sera utilisé pour financer nos programmes d'investissement, sachant que les besoins importants interviendront davantage en 2019 et 2020.

La conjoncture des marchés financiers et les conseils de Finance Active seront analysés pour choisir les types d'emprunt et les établissements .

Concernant les opérations faisant l'objet de subventions importantes, les banques concernées proposent des outils nous permettant de gérer les avances nécessaires au lancement des opérations, comme les lignes de trésorerie ou les crédits relais (adaptés aux opérations importantes comme les projets de rénovation urbaine).

Ceux-ci devront être mis en concurrence pour utiliser l'outil le plus adapté et le plus sûr à nos besoins.



II / Un contexte favorable à la réalisation des objectifs

D - Le plan pluriannuel d'investissement, d'importants travaux en perspective

Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) évolue régulièrement en fonction notamment des opportunités de financement ou d'aléas (Ex : les découvertes sur la structure de l'hôtel de ville). Il pourra être modifié dans le courant de l'année.

La Chambre Régionale des Comptes recommande l'établissement d'un PPI.

Il permet de phaser les programmes de travaux dans le temps et de déterminer la capacité résiduelle d'investissement.

La prospective financière permet de connaître les ressources nécessaires pour les nombreux investissements.

Plan pluriannuel d'investissement

Libellé	Total	2017	2018	2019	2020	2021
Mise en accessibilité de l'hôtel de ville	1 672 800	0	600 000	1 072 800		
Rue de Felgueiras politique de la ville	2 800 000	150 000	450 000	1 000 000	1 000 000	200 000
Réhabilitation de la piscine politique de la ville	1 152 000			0	0	500 000
Centre social des Terriers politique de la ville	0	0	0	0	0	0
Aménagement des ateliers municipaux phase 1	227 735	0				
Aménagement des ateliers municipaux phase 2	375 000	48 649	226 351	100 000		
Aménagement d'un parc urbain château Richard	900 000		200 000	400 000	300 000	
Aménagement du rû de Saultemont	54 960		54 960			
Aménagement de la place Gérard Palteau	200 000	0	100 000	100 000		
Remplacement chaudière du cinéma	103 700		103 700			
Aire de jeux les Terriers	84 000		84 000			
City stade	150 000		150 000			
2 ^{ème} franchissement de l'Oise	54 000	54 000	0	0	0	0
Réfection du cours 4 du tennis	60 000	0	60 000			
Carrefour Jeanlin	2 200 128	50 000	0	200 000	500 000	1 000 000
Skate park	120 000			0	120 000	
Cimetière	139 000	65 000	0	50 000	0	0
Entretien des bâtiments	1 255 000	250 000	250 000	200 000	200 000	200 000
Entretien des espaces verts	225 118	100 000	0	0	0	0
Information des écoles	302 865	67 300	106 065	52 000	10 000	10 000
Mise aux normes ADAP	505 027	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Tous services	5 863 115	100 000	52 000	30 000	30 000	30 000
Véhicules	349 000	20 000	50 000	140 000	20 000	20 000
Eclairage public	836 304	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000
Voirie espaces verts	3 458 569	625 000	650 000	650 000	650 000	650 000
Total dépenses programme	23 943 550	1 754 949	3 362 076	4 219 800	3 055 000	2 835 000
Total recettes programme	8 330 916	625 308	1 354 246	1 869 704	1 511 600	1 276 314



Les ratios

	2016	2017	2018	Strate
Ratio 1	844	825	831	1204
Ratio 2	370	372	376	511
Ratio 3	962	987	1002	1337
Ratio 4	281	137	235	320
Ratio 5	706	723	662	984
Ratio 6	310	308	313	248
Ratio 7	62,68 %	60,25 %	60,73 %	56,4 %
Ratio 9	94,87 %	90,86 %	90,01 %	88,4 %
Ratio 10	30,27 %	13,92 %	23,48 %	24,2 %
Ratio 11	82,73 %	73,2 %	66,12 %	69,0 %

Ratio 1= Dépenses réelles de fonctionnement / population
 Ratio 2= Produit des impositions directes / population
 Ratio 3= Recettes réelles de fonctionnement / population
 Ratio 4= Dépenses d'équipement brut / population
 Ratio 5= Encours de la dette / population
 Ratio 6= Dotation globale de fonctionnement / population
 Ratio 7= Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement
 Ratio 9= Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement
 Ratio 10= Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
 Ratio 11= Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement